

Pourquoi les cyclistes boudent de plus en plus la véloroute

Sécurité. Le succès de la véloroute est si fort qu'elle en perd sa mission. Fréquentée par des usagers de plus en plus variés, elle ne garantit plus un circuit sécurisé aux cyclistes.

Face aux enfants et aux chiens non tenus en laisse, les cyclistes professionnels ou semi-professionnels sont de moins en moins nombreux à emprunter la véloroute. Est-ce pour autant la mort de cette piste cyclable ? Est-ce le signe qu'elle est endommagée ou insuffisamment sécurisée ? Bien au contraire, la véloroute n'a jamais été autant fréquentée.

Rollers, promeneurs, pêcheurs, chiens non tenus en laisse...

Mais paradoxe, elle l'est de moins en moins par des cyclistes. Comme son nom l'indique, la « véloroute » est à destination des conducteurs de vélos. Elle fait partie de l'EuroVelo6, un circuit européen qui permet aux cyclistes de relier Nantes à Budapest en toute sécurité. Par conséquent, l'idée que ces derniers quittent peu à peu la véloroute sécurisée pour retourner sur les grands axes semble tomber sous le sens.

Il faut dire que la véloroute offre un chemin bien propre et protégé qui attire beaucoup d'usagers, aussi différents les uns des autres.

Et comme en témoigne Thierry Delacroix, vice-président du vélo club dolois : « Il y a un déficit d'information, pour signaler aux usagers que cette piste est réservée aux vélos. » Les jeunes cyclistes du véloclub (photo ci-jointe) parlent de « rollers, de promeneurs, de pêcheurs,

d'enfants, de chiens non tenus en laisse, et parfois même de cavaliers ». Or tous n'ont pas le même code de conduite sur la route.

La meilleure solution, serait qu'une autorité érige un code de conduite pour la véloroute, mais là encore les choses sont compliquées.

En 2009, le conseil général avait décidé d'une réglementation pour la véloroute, avant qu'on ne lui fasse remarquer que « cela ne relevait pas de ses compétences », comme le précise Michel Thomas, sous-directeur de l'exploitation et de l'entretien des routes et véloroutes.

La majeure partie du temps, la véloroute emprunte les anciennes voies de halage, ce qui place la piste sous la réglementation des Voies navigables de France.

Un problème « de plus en plus sérieux »

Toutefois, dès qu'une portion de la véloroute traverse une municipalité, le maire de celle-ci est en droit d'y imposer une réglementation particulière, le plus souvent en termes de vitesse de circulation. Enfin, aucune décision ne saurait être prise sans que le conseil général n'ait son mot à dire, notamment pour coordonner les politiques entre les mairies, ou avec les VNF. La véloroute est devenue une piste de loisir, alors qu'elle avait été prévue pour le sport. Emeric Chapat président de l'association Jura dolois cyclisme, ajoute que « le problème



■ Cyclistes de 9 à 14 ans du véloclub dolois, chaperonnés par David Wilhelm. Ils affirment utiliser la véloroute pour s'entraîner et emprunter régulièrement les départementales. Photo Marie Mouglin

devient plus sérieux avec les beaux jours qui arrivent car les piétons se font de plus en plus nombreux sur la véloroute. Il est vrai que moi personnellement je ne l'emprunte pratiquement pas à cette période de l'année en tant que cycliste ».

En retournant sur les grands axes, les cyclistes chevronnés se frottent à nouveau aux voitures roulant à 90 km/h, tandis que sur la véloroute, les piétons sont devenus vulnérables. André Boichut, bien qu'habitué de la véloroute, et circulant à faible allure, en a fait l'expérience en percutant une promeneuse. La question se pose aussi pour les cyclistes étrangers, adeptes de l'EuroVelo6, qui ne sont pas systématiquement informés du public hétéroclite qu'ils pourraient rencontrer sur cette partie du parcours. ■

Marie Mouglin

Le dossier pris en main par les citoyens

En octobre dernier, André Boichut, cycliste, percuta une passante sur l'EuroVelo6.

Cet incident le pousse à créer un groupe de travail pour penser une sécurisation de la véloroute.

Des usagers très hétéroclites

À l'image des usagers, cette initiative citoyenne est très hétéroclite : cyclistes, pratiquants de roller, promeneurs... se réunissent pour faire évoluer les choses. Ayant obtenu le soutien du conseil général, elle œuvre actuellement à une sensibilisation des usagers, notamment via la distribution de

questionnaires

Bientôt un questionnaire distribué aux usagers et riverains

Censés recueillir les avis et éventuelles suggestions, de usagers et des riverains, ce questionnaire sera distribué par les vélo-gardes, ces agents du conseil général chargés de renseigner les usagers de la véloroute. De son côté, le conseil général travaille sur l'élaboration de panneaux de recommandation ainsi que sur une réglementation.

Site internet de la véloroute sur <http://www.eurovelo6.org>